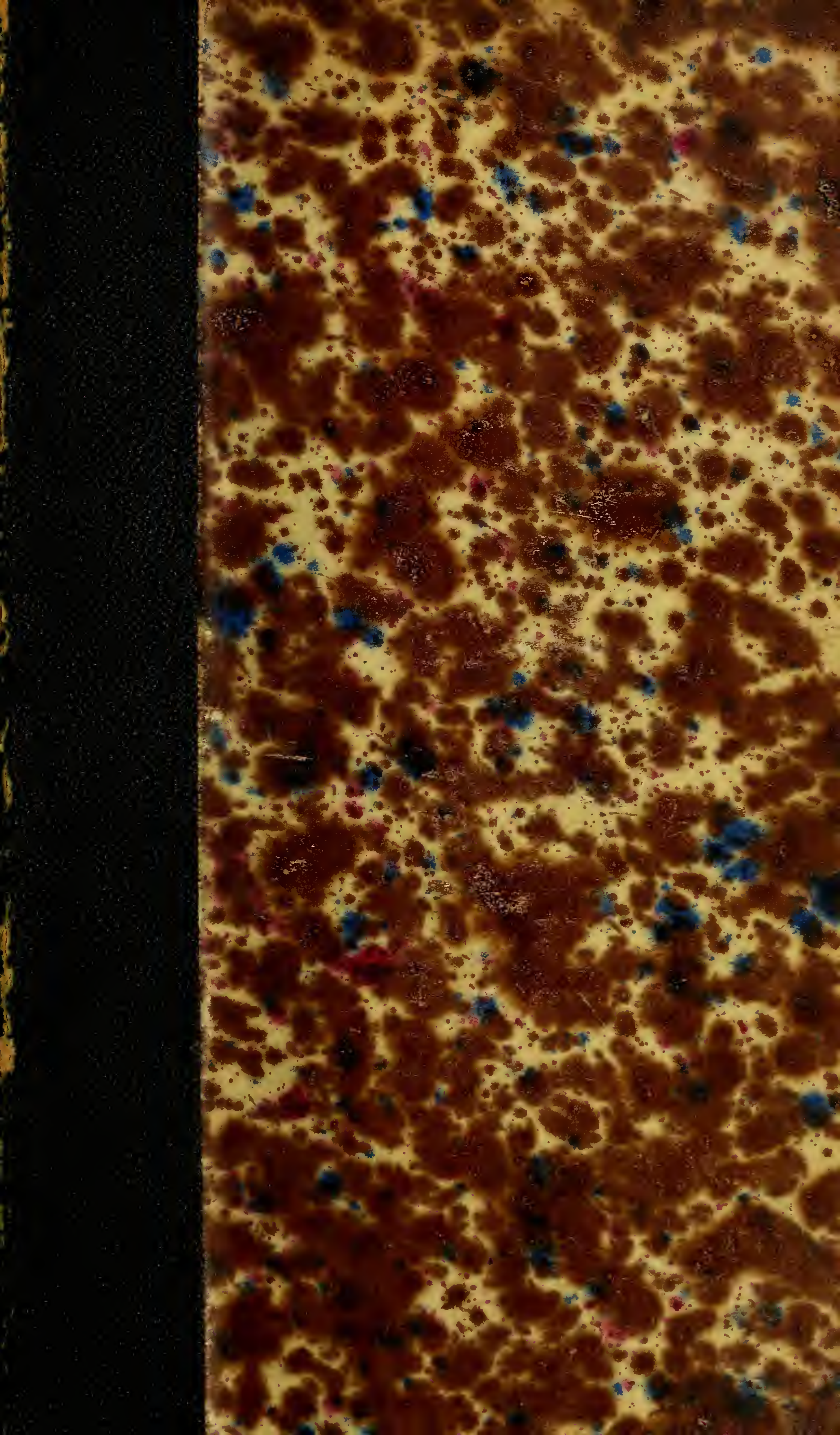
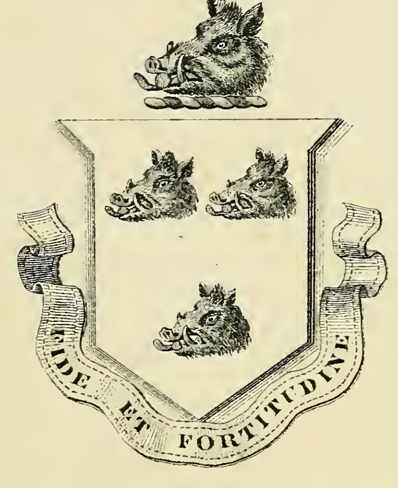



FIDE ET FORTITUDINE

Distribué le 26 Avril 1792

8 Pièces — 75

DIVERSES LETTRES

Des Commissaires de l'Assemblée Nationale et de ceux du Pouvoir Exécutif,

Des 29 Août & 2 Septembre 1792, l'an quatrième de la liberté & le premier de l'égalité;

Imprimées par ordre de l'Assemblée nationale.

Lettre des Commiſſaires de l'Aſſemblée nationale à l'armée du centre.

Metz, le 29 août 1792.

Messieurs,

C'est parce que nous connoiſſons les reſſources immenſes de la nation françaiſe, & l'énergie des citoyens, que nous avons cru ne devoir rien vous dif·

ſimuler ſur la force de nos armées & ſur celle de nos ennemis. Le miniſtère ancien, infiniment attentif à cacher tout ce qui pouvoit nous donner de ſalutaires alarmes, c'eſt-à-dire nous mettre en meſure, n'avoit jamais voulu dire quel étoit le nombre des ſoldats, ni vous faire connoître la quantité des armes, des approviſionnemens, la ſituation de nos places fortes, & le caractère des chefs. Il craignoit, diſoit-il, que ce qui ſe prononçoit à la tribune ne fût connu de l'Europe, & que nos ennemis n'en profitaſſent. Long-temps, Meſſieurs, nous avons eu la foibleſſe de donner dans ce piége groſſier; & qu'en eſt-il réſulté? Que nous avons tout ignoré, & que nos ennemis ſavoient tout.

Ce n'eſt qu'au moment où quelques citoyens déterminés ont levé audacieuſement le voile, que nous avons connu le danger de la patrie, & que nous l'avons déclaré.

Et c'eſt auſſi au moment où la nation entière a connu ce danger, qu'on a pris des meſures vigoureuſes, capables de ſauver la patrie.

Si nous nous étions entièrement repoſés ſur les hommes qui ſe croient prudens, & qui ne ſont que timides, nous ne diſons pas, Meſſieurs, que nous euſſions à craindre pour la liberté françaiſe; car la liberté ſoutenue par vingt millions de citoyens, ne peut pas périr: mais il eſt facile de calculer que nos armées euſſent été diviſées, corrompues, preſque anéanties, & la moitié de nos places livrée.

Loin de nous donc à jamais cette fauſſe & meurtrière politique, qui tendroit à garantir du danger, en diſſimulant les inſtructions & les moyens de défenſe. Il ne faut plus que la vérité ſoit cachée dans les bureaux ou dans les comités. Il faut que nous ſachions tout, que nous diſions tout à l'aſſemblée nationale, & que l'Aſſem-

blée nationale dise tout au peuple français, parce que c'est au peuple, qui maintenant est debout, à sauver la liberté, & parce qu'il la sauvera infailliblement, puisqu'il en a la volonté & la force.

Par nos premières dépêches, Messieurs, nous vous avons donné quelques légères inquiétudes : nous avons cru le devoir, parce qu'étant sur les lieux & bien informés, nous nous sommes convaincus que l'assemblée nationale & le ministère patriote étoient trompés par des récits infidèles, & qu'il étoit indispensable, en sortant d'une sécurité funeste, de déployer toutes nos forces, & de leur donner le plus grand mouvement.

L'effet a prouvé que cette combinaison n'étoit pas insensée, & que peut-être il eût été moins sage de soumettre nos instructions aux adoucissemens que la commission extraordinaire eût pu y apporter; car, d'après les mesures qui ont été prises conformément à ces instructions, nous n'avons plus à vous annoncer, Messieurs, que des circonstances heureuses ou extrêmement encourageantes.

Nous devons vous dire d'abod que notre mission politique, en ce qui concerne les dispositions des citoyens & de l'armée, relativement à la journée du 10 août, est entièrement & heureusement terminée; c'est-à-dire, Messieurs, que nous n'avons plus besoin ni d'endoctriner, ni de haranguer à cet égard, & que ceux que nous voudrions maintenant exciter au patriotisme, sont aussi patriotes que nous.

Voici le langage que nous avons entendu de toutes parts, soit dans la troupe de ligne, soit parmi les volontaires nationaux : *Il n'est pas nécessaire*, disent ces braves soldats, *de nous inviter à défendre la li-*
» *berté & l'égalité : nous ne respirons que pour elle.*
» *Que nous ayons des habits, du pain & du fer, & nous*
» *repousserons bien loin les ennemis de la patrie* ».

Tel eſt, Meſſieurs, le ſentiment univerſel qui ſe manifeſte dans toute l'armée, non-ſeulement parmi les ſoldats, mais même parmi les officiers, dont la plupart n'étoient qu'égarés par quelques chefs perfides, tellement déconcertés par notre préſence, qu'ils ne ſe permettent plus le moindre mouvement.

Hâtons-nous donc d'écarter toute inquiétude relativement aux troubles intérieurs, & portons, Meſſieurs, la plus active & la plus conſtante attention ſur les ennemis d'outre-Rhin.

L'arrivée du général Kellermann, & ſa réunion au général Luckner, viennent de porter au plus haut degré la confiance des citoyens & de l'armée; & déjà les ennemis qui s'avançoient ſur Verdun, & qui ſe flattoient qu'on leur laiſſeroit libre la route de Paris, commencent à meſurer leurs pas & à regarder en arrière. Ils ont fait mine d'attaquer Thionville; mais on s'apprête à les y recevoir un peu plus vertement qu'ils ne l'ont été à Longwy; & déjà, ſur une première attaque qui avoit pour objet d'épouvanter, M. Wimphen les a reçus à coups de canon, & a fait enſuite une ſortie vigoureuſe qui les a repouſſés, & où ils ont perdu pluſieurs hommes.

Nous avons cru, Meſſieurs, dès le moment où nous avons appris cette nouvelle, devoir écrire à M. Wimphen, au nom de l'Aſſemblée nationale, une lettre de ſatisfaction, & nous l'avons encouragé par le patriotiſme & le véritable honneur à défendre ſon poſte ou à y périr. Nous en avons fait autant à l'égard du conſeil-général de la commune, qui, hier, a député vers nous, pour nous aſſurer de la ferme volonté où ſont les citoyens de préſenter à l'ennemi la plus vigoureuſe réſiſtance.

Nous arrivons dans ce moment même du camp de

Frefcaty, où nous nous étions rendus à cinq heures du matin, & où nous avons affifté à une très courte délibération entre les généraux Luckner & Kellermann, à la fuite de laquelle le vieux & brave Luckner s'eft écrié, avec la vivacité d'un jeune homme : *Allons, Kellermann, à cheval.* L'un & l'autre font partis à l'inftant pour aller foutenir M. Valence qui étoit en face d'un corps ennemi; &, lorfqu'on les a vu ainfi aller de concert, les foldats rayonnoient de joie & manifeftoient la plus vive impatience de combattre.

Le général Kellermann a donné ici, Meffieurs, la plus haute idée de fon caractère, de fon efprit & de fes talens militaires ; & telle eft à fon égard l'opinion générale, que le jour où il fera publié qu'il a le commandement de l'armée du centre & que Luckner eft généraliffime, fera pour tous les foldats & citoyens de ces contrées un jour de confiance & d'alégreffe, & pour nos ennemis un jour de confternation & de terreur.

Nous devons, Meffieurs, rendre ce témoignage public au maréchal Luckner, que, déja avant notre arrivée, il s'étoit montré extrêmement ferme pour la nation, la liberté & l'égalité. Une foule d'actes le prouvent, mais notamment fa conduite avec le régiment fuiffe de Château-Vieux, en garnifon à Bitche. *Au nom de la nation*, écrivoit-il au commandant, *je vous ordonne de fortir de Bitche ;* & fur le refus du commandant, motivé par la fufpenfion du roi, il lui écrivit de nouveau en ces termes : *Vous refufez d'obéir à l'affemblée nationale? je marche fur vous, & vous envoie à Orleans.*

D'après cela, Meffieurs, & lorfque d'un autre côté une foule de gazettes & de papiers publics annoncent fa deftitution, & que dans les départemens qui nous avoifinent, on publie que nous l'avons fufpendu, nous n'héfitons pas à demander comme une réparation due

à la sensibilité de ce généreux vieillard, un témoignage de satisfaction de l'assemblée nationale. Il le mérite d'autant plus, qu'il nous a convaincus que la confiance de la nation française lui étoit extrêmement précieuse, & qu'il ne se consoleroit pas de la perdre. Les soldats le chérissent; & nous vous répétons, Messieurs, qu'avec Luckner & Kellermann, il n'est rien qu'ils ne fassent.

Un autre sujet de confiance pour les citoyens & pour l'armée, c'est la promesse que nous leur avons faite, & qui ne sera pas vaine, de pourvoir à leurs besoins, autant qu'il dépendroit de nous, & d'éloigner des places tous les officiers & fonctionnaires publics justement suspects.

Déja, Messieurs, il nous a paru nécessaire de suspendre le commandant-général de la division de Metz, dont le fils est émigré, & qui par cela seul avoit perdu toute confiance; le commandant de la place & divers officiers de l'armée, qui, par leurs principes & leur caractère, ne pouvoient y faire que le plus grand mal. Nous envoyons à la commission les actes de suspension & de remplacement, motivés.

Quant aux secours à donner aux soldats, rien ne nous a paru aussi pressant que de les habiller. Nous avons déja dit, Messieurs, que plusieurs régimens d'infanterie ou bataillons de volontaires manquoient d'habits : nous nous en sommes convaincus par nous-mêmes; & en voyant nos concitoyens & nos frères combattant ainsi pour nous, & supportant, dans cet état de délabrement, les fatigues de la guerre, nous avons eu l'ame déchirée. Nous avons pensé, Messieurs, qu'il n'étoit plus permis de différer, lorsque l'ennemi est en face, & que l'un des premiers devoirs étoit de mettre le soldat français en état de défense sous tous les rapports. Nous nous sommes déterminés

en conséquence, après avoir consulté les généraux, à prendre un arrêté qui autorise dans le moment même à subvenir à un besoin aussi pressant.

Si cette mesure que nous a dictée la première de toutes les lois, celle de l'équité & de l'humanité, & dont la commission vous communiquera les détails, paroissoit à l'Assemblée nationale excéder nos pouvoirs, veuillez, Messieurs, nous le faire connoître, & il n'y aura rien d'exécuté; si au contraire vous la jugez bonne & utile, nous demandons que le pouvoir exécutif s'empresse de la ratifier, de la compléter & d'en faciliter l'exécution.

Les commissaires de l'Assemblée nationale à l'armée du centre. *Signé*, Séb. DELAPORTE, F. LAMARQUE.

Lettre de MM. Merlin & Jean Debry, commissaires de l'Assemblée nationale ; & Legendre, commissaire du pouvoir exécutif.

Amiens, le 2 septembre 1792.

Monsieur le Président,

Nous sommes arrivés à Amiens avec M. Legendre, commissaire du pouvoir exécutif, le samedi premier du mois. Nous avons fait assembler les autorités constituées, & nous nous sommes rendus conjointement dans l'église de la cathédrale, au milieu d'un

peuple immenſe : différentes pétitions & réclamations nous y ont été adreſſées ; nous avons arrêté & pris à cet égard les meſures qui pouvoient le mieux tranquilliſer la cité, & concourir au but de notre miſſion dans le département de la Somme ; comme elles ſont toutes du reſſort du pouvoir exécutif, nous lui en faiſons paſſer les détails par ce courier.

Mais, M. le Préſident, ce que nous devons dire à l'Aſſemblée nationale, ce que nous devons publier dans toute la France, ce qui ne peut ſe rendre, c'eſt le dévouement & l'ardeur des citoyens de cette ville. S'il étoit poſſible de ſe porter à l'époque où des adminiſtrateurs inciviques avoient pris ſur eux de faire calomnier leurs adminiſtrés, nous oppoſerions à ce ſouvenir l'image d'un peuple doux autant que fier & généreux, connoiſſant ce qu'il doit à la loi, s'uniſſant d'intérêt avec ſes organes, & ſachant réclamer ſes droits en ſatisfaiſant à ſes devoirs ; mais toutes ces obſervations diſparoiſſent au milieu des ſcènes touchantes dont nous ſommes les témoins. Depuis trois heures nous ſommes aſſemblés avec les magiſtrats & le peuple : il en eſt huit, & les dons & les inſcriptions ſe multiplient & s'augmentent. Les citoyens pauvres s'offrent pour partir ; les citoyens plus aiſés font publiquement avec eux l'échange de leurs habits & de leurs armes, prennent des engagemens pour ſecourir les femmes & les enfans des défenſeurs de la patrie, les adoptent, promettent de leur donner un état : les noms ſacrés de patrie, de liberté rallient tous les cœurs, & la ſainte égalité brille ici dans tout ſon luſtre.

Nous avons vu des mères de famile, de jeunes filles, des enfans même, donner leurs bijoux en pleurant d'attendriſſement, & aux applaudiſſemens d'un peuple immenſe : quoique nous ne puiſſions rien

précifer, c'eft évaluer modérément ces dons, que de porter à 60,000 livres ce qui a été dépofé en moins de deux heures dans la feule ville d'Amiens, pour le foutien des femmes & enfans de ceux qui volent aux frontières.

Après avoir rendu juftice à cette grande & patriotique cité, l'Affemblée nationale n'apprendra pas avec un moindre intérêt le dévouement digne de Sparte & de Paris, d'une petite commune voifine, celle de Mailly : elle avoit en tout foixante gardes nationaux ; vingt-quatre étoient déja fur les frontières ; le furplus s'eft rendu armé & équipé dans l'affemblée, & s'eft engagé pour partir : nous devons à cet égard toutes fortes d'éloges aux deux frères Hourlier, l'un commandant de la garde de Mailly, & l'autre procureur-général-fyndic, par remplacement, au département.

L'Affemblée nationale, au récit de tous ces traits héroïques que nous ne lui rendons qu'imparfaitement, trouvera dans fa morale les moyens d'encourager, nous difons mieux, de récompenfer ces fentimens fublimes, qui, de tous les Français, ne font qu'une famille de frères. Pour nous, Monfieur le Préfident, honorés, de la part des deux pouvoirs, d'une miffion auffi belle & auffi heureufe jufqu'à préfent, nous vous prions d'affurer le Corps légiflatif d'une reconnoiffance égale aux douces émotions que les citoyens d'Amiens & les élans de leur patriotifme nous font éprouver.

Les commiffaires de l'Affemblée nationale & du pouvoir exécutif.

MERLIN, *commiffaire de l'Affemblée nationale ;* JEAN DEBRY, *commiffaire de l'Affemblée nationale ;* LEGENDRE, *commiffaire du pouvoir-exécutif-provifoire.*

Lettre de MM. Lecointre & Albite, commissaires de l'Assemblée nationale.

Évreux, le 2 septembre 1792.

MESSIEURS,

Les six commissaires que vous avez chargés de parcourir les quinze départemens voisins de Paris, pour y exciter les citoyens à marcher à la défense de la patrie, après s'être partagés en trois sections, se sont divisé l'étendue du pays qu'ils auroient à visiter. M. Lecointre & moi nous avons eu en partage les départemens de Seine-&-Oise, de l'Eure, de l'Orne, du Calvados & de la Seine-Inférieure. Nous sommes partis de Paris jeudi matin pour nous rendre à Versailles, chef-lieu du département de Seine-&-Oise. En passant par Sèves, nous sommes descendus dans le lieu des assemblées primaires, où les citoyens étoient rassemblés : nous leur avons lu vos décrets, & ils vont envoyer à Meaux 150 hommes armés, équipés & habillés en partie par les soins & les dons de ceux de leurs frères qui ne peuvent les accompagner, & dont plusieurs en notre présence ont déposé sur le bureau des armes & différentes sommes, qui se trouveront considérablement augmentées par le dévouement de tous les habitans de ce canton. Arrivés dans le courant de l'après-midi à Versailles, nous y avons trouvé les corps administratifs prévenus de notre arrivée & rassemblés, ainsi que la garde nationale qui étoit sous les armes. Nous sommes allés au milieu de ces braves citoyens;

& des cris de *vivent la liberté & l'égalité* ont retenti au lieu des séances de l'Assemblée constituante ; bientôt ce vaste local a été rempli ; vos décrets ont été connus & applaudis, & l'on a ouvert une souscription dont le montant se porte actuellement à plus de 45,000 liv. Les administrateurs, les maire & officiers municipaux, les membres du district & le procureur-général-syndic, dont le zèle & le patriotisme avoient préparé ces succès, faisoient connoître un arrêté digne des plus grands éloges, & dont nous vous envoyons copie imprimée par nos soins.

Nous nous sommes, après cette séance, répandus dans les assemblées primaires, accompagnés des membres des différens corps administratifs : là, nous avons parlé au peuple assemblé le langage que nous inspiroient les circonstances & l'amour de la chose publique ; par-tout nous avons trouvé les mêmes sentimens, par-tout le même enthousiasme pour la liberté.

Le lendemain vendredi, réunis aux trois corps administratifs, nous nous sommes rendus à la place d'armes : la garde nationale, divisée en huit bataillons, y étoit rassemblée ; un amphitéatre y étoit élevé, & a été bientôt chargé de citoyens qui venoient s'inscrire, ou contribuer par leurs dons à l'armement ou au secours à accorder aux femmes & enfans des défenseurs du pays ; en moins d'une heure, nous avons vu s'inscrire plus de 500 citoyens qui concourront à composer un bataillon de 800 hommes armés, équipés & habillés, que fournira la seule commune de Versailles ; elle lui donne deux pièces de canon montées sur leurs affûts, & envoie encore plus de deux cents hommes à cheval formés en compagnies franches d'après le mode déterminé par un second arrêté du département, dont nous vous envoyons également copies imprimées.

Nous sommes partis, le même jour, de cette ville sur le midi, avec l'espérance de voir propager l'exemple de patriotisme qu'elle donne, touchés jusqu'à l'attendrissement de mille traits de générosité & de dévouement dont nous ne pouvons vous rendre compte, mais qui vous seront mis sous les yeux par une députation des habitans qui doivent aller vous porter le procès-verbal de ces journées, & vous assurer qu'en tout temps on les trouvera les mêmes qu'ils se sont montrés jusqu'à présent.

Nous avons laissé MM. les commissaires du pouvoir exécutif, au patriotisme & au zèle desquels est confié le soin de faire exécuter promptement vos décrets; ils se sont répandus dans les divers districts de ce département, & nous avons tout lieu de penser que leurs travaux seront fructueux.

Vendredi soir, nous sommes passés par St.-Germain; nous nous sommes rendus sur la place appelée le parterre, où la garde nationale étoit sous les armes; nous y avons été conduits par les corps administratifs, & en leur présence nous avons fait connoître aux citoyens vos décrets & les dangers de la patrie; des registres d'inscription ont été ouverts à l'instant, & nous sommes partis avec l'espérance que Saint-Germain fournira environ 250 hommes, & que le district entier imitera l'exemple du chef-lieu. Nous sommes également passés par Mantes, où nous avons aussi fait rassembler les corps administratifs, & employé tous les moyens propres à stimuler le zèle des citoyens.

Arrivés hier au soir à Evreux, chef-lieu du département de l'Eure, notre premier soin a été de conférer avec les corps administratifs sur les moyens de mettre promptement à exécution vos décrets. Une proclamation que nous venons de faire, le rassem-

blement des citoyens ſous les armes, le zèle de tous les bons citoyens nous fait eſpérer que cette ville imitera l'exemple de Verſailles, & que ce département concourra avec ardeur à fournir un contingent honorable à l'armée des 30,000 hommes.

Nous allons nous empreſſer de remplir avec fruit notre miſſion : veuillez croire que nous ne négligerons rien pour reuſſir, & que nous brûlons du deſir d'être utiles à notre patrie de quelque manière que ce ſoit. Notre vœu, en ce moment, eſt de revenir promptement parmi vous, de vous annoncer des ſuccès, & de pouvoir, s'il le faut, mourir honorablement en défendant la liberté & l'égalité.

Nous vous envoyons, Meſſieurs, un exemplaire de l'adreſſe que nous venons de faire imprimer & afficher : nous ne pouvons vous rendre tout ce que nous diſons au peuple par-tout où nous pouvons le raſſembler ; mais nous pouvons vous aſſurer que nous parlons toujours le langage de l'égalité & de la vérité, & que par-tout il eſt parfaitement entendu.

Nous finiſſons en vous annonçant que l'eſprit public s'anime dans tous les lieux que nous avons viſités, d'une manière à faire croire que s'il s'étoit refroidi un inſtant, c'eſt au ſyſtême du modérantiſme & des prétendus honnêtes gens qu'il faut s'en prendre : nous tâcherons de le diriger au plus grand avantage de la choſe publique, & nous croirons avoir fait notre devoir en employant tous nos momens à effectuer cette promeſſe.

Nous ſommes dévoués à la patrie & à ceux qui l'aiment.

Signé, LECOINTRE, ALBITE, *Députés, Commiſſaires de l'Aſſemblée Nationale.*

Lettre de MM. Lacroix & Ronsin, Commissaires du Pouvoir exécutif.

Ce 2 Septembre.

Monsieur le Président,

Envoyés par le conseil exécutif, dans le département de Seine-&-Marne, en qualité de commissaires nationaux, nous nous empressons de vous annoncer que dans le district de Melun, le peuple nous a paru animé du patriotisme le plus ardent. Les routes sont couvertes de volontaires qui partent pour l'armée. Des chevaux nous ont été offerts dans plusieurs communes, & les districts accélèrent la fabrication des piques. Par-tout il n'y a qu'un cri, *liberté & égalité*.

Nous avons l'honneur d'être,

Monsieur le président,

Les Commissaires nationaux dans le département de Seine-&-Marne,
LACROIX, RONSIN.

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

